

CATALOGUE 2019

**BÉNÉVOLES
ASSOCIATIFS
FORMEZ-VOUS !**

**FORMATIONS
GRATUITES**

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

Choisir
l'intérêt
général

MAIS QUEL EST L'OBJECTIF DE CES FORMATIONS GRATUITES ?



INTRODUCTION

Les réseaux associatifs, acteurs de la formation des bénévoles et membres des coordinations qui composent Lorraine Mouvement Associatif ont mis en commun leurs compétences et leurs savoir-faire pour vous proposer un programme de formations des bénévoles.

Ce programme, coordonné par le Mouvement associatif de Lorraine, pris en charge par la Région Grand Est, est ouvert à l'ensemble des bénévoles de la Région.

Notre objectif est de permettre aux responsables associatifs d'acquérir ou renforcer leurs compétences afin de leur donner les moyens d'assumer leurs responsabilités grandissantes, d'améliorer la capacité de gestion de leur association, d'en faire reconnaître l'utilité et de faciliter l'engagement citoyen.

Les Mouvements associatifs de Champagne Ardenne et d'Alsace coordonnent un programme similaire proposé dans les 6 autres départements du Grand Est.

Nous espérons que ces 16 modules de formation répondront à vos besoins.

Cette action commune est ouverte à l'ensemble des responsables associatifs.



MODULE 1 LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE NIVEAU 1 : DÉBUTANTS



Durée : 9h

OBJECTIF : Acquérir les principes comptables d'une association.

CONTENUS : Les obligations comptables, les principes du bilan, les immobilisations, le compte de résultat, les rapprochements bancaires...



MODULE 2 LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE NIVEAU 2 : CONFIRMÉS



Durée : 9h

OBJECTIF : Acquérir une bonne maîtrise de la gestion comptable d'une association.

CONTENUS : Élaboration des prévisionnels, flux financiers, les réalisés...

POURQUOI
DIVERSIFIER NOS
RESSOURCES ?

MODULE 3 LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET LA DIVERSIFICATION DE LEURS RESSOURCES

Durée : 6h

OBJECTIF : Connaître les financements publics et privés, ainsi que les différentes possibilités de développement des ressources propres autorisées pour les associations.

CONTENUS : Les financements publics et privés, ainsi que les différentes possibilités de développement des ressources propres autorisées pour les associations.



QUELS SONT
LES RISQUES LIÉS
À NOS ACTIVITÉS ?

MODULE 4 COMPRENDRE LES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Durée : 6h

OBJECTIF : Comprendre et mesurer la responsabilité civile et pénale des dirigeants de l'association et être capable d'évaluer les risques liés aux activités de l'association.

CONTENUS : Appréhender les responsabilités des dirigeants associatifs, rôles et responsabilités des dirigeants - responsabilité civile, pénale et financière - assurance.

MODULE 5 DÉVELOPPER SON ASSOCIATION EN APPLIQUANT DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Durée : 6h

OBJECTIF : Initier une culture critique de la notion de développement durable et d'éducation à l'environnement.

CONTENUS : Identifier en quoi une association, en fonction de son objet peut se saisir avec intérêt de l'EEDD au bénéfice de son projet, ses adhérents, ses bénévoles. Identifier des pistes d'actions concrètes dans ce sens.

COMMENT
INTÉGRER LES ENJEUX
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DANS MON
ASSOCIATION ?



MODULE 6 ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF

Durée : 6h

OBJECTIF : Appréhender la réglementation liée à l'organisation d'un événement.

CONTENUS : Savoir élaborer, organiser et animer une manifestation, un événement dans le respect des réglementations juridiques, légales et fiscales.

QUELLES CONTRAINTES
ET QUELS ENJEUX
DANS L'ORGANISATION
D'UN ÉVÈNEMENT ?

MODULE 7

ANIMER DES RÉUNIONS AU SERVICE D'UNE VIE DÉMOCRATIQUE

Durée : 6h

COMMENT
ANIMER UNE RÉUNION
EN DÉMARCHÉ
PARTICIPATIVE ?

OBJECTIF : Identifier le rôle de l'animateur avant, pendant et après la réunion, disposer d'outils simples et efficaces permettant une démarche participative.

CONTENUS : Disposer d'outils simples et efficaces permettant une démarche participative.

MODULE 8

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PROJET : QUELS OUTILS ? POUR QUELS USAGES ?

Durée : 6h

QUELS SONT LES
OUTILS NUMÉRIQUES
NÉCESSAIRES
ET PERTINENTS ?

OBJECTIF : Connaître les principaux usages des outils numériques au sein des associations, découvrir comment ils peuvent devenir des outils de développement et éviter les pièges.

CONTENUS : Présentation des outils les plus utilisés : messagerie électronique, répertoire électronique, sites internet, réseaux sociaux...

Identifier des outils en développement : sondages en ligne, gestion des adhérents, billetterie...

MODULE 9

ÉLABORER UNE COMMUNICATION EFFICACE POUR FAIRE CONNAÎTRE SON ASSOCIATION

Durée : 9h

COMMENT
COMMUNIQUER ?
AVEC QUELS
OUTILS ?

OBJECTIF : Découvrir des outils simples et accessibles pour mettre en œuvre la communication de votre association.

CONTENUS : Les bases de la communication associative, stratégie et plan de communication, outils (flyers, site, le web, les réseaux sociaux...).

MODULE 10

LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Durée : 6h

COMMENT
ORGANISER MON
ASSOCIATION ?

OBJECTIF : Appréhender les principes fondamentaux régissant la vie associative.

CONTENUS : Le fonctionnement démocratique d'une association : Conseil d'Administration, Assemblée Générale, dissolution, transformation. Définir le rôle du Conseil d'Administration, du bureau, des salariés, des usagers, des partenaires, des bénévoles...

MODULE 11

LA FONCTION EMPLOYEUR DANS UNE ASSOCIATION

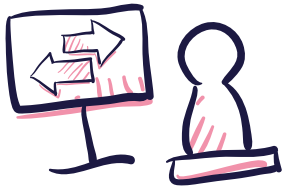


QUELLES SONT MES OBLIGATIONS D'EMPLOYEUR ?

Durée : 9h

OBJECTIF : Accompagner les bénévoles associatifs employeurs ou en phase de le devenir. Connaître ses obligations et devoirs en tant qu'employeur associatif.

CONTENUS : Les démarches, le recrutement, les formalités d'embauche, la convention collective, le contrat de travail, les IRP, la responsabilité employeur...



MODULE 12

CONSTRUIRE ET RENOUELER LE PROJET DE SON ASSOCIATION



COMMENT ET QUI MOBILISER POUR LE PROJET ASSOCIATIF ?

Durée : 6h

OBJECTIF : Construire et renouveler son projet associatif en complément de l'objet statutaire.

CONTENUS : Quels acteurs mobiliser et associer pour l'élaboration du projet associatif ? Identifier les parties-prenantes. Diagnostic, conception, formalisation, rédaction, traduction en actions et évaluation.

MODULE 13

MOBILISER, ACCUEILLIR ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

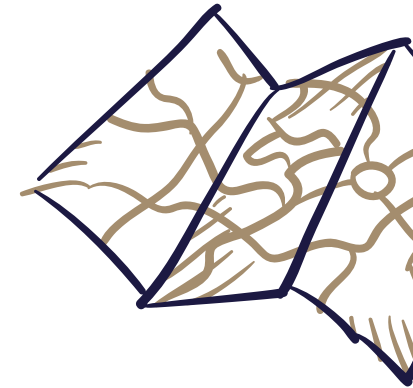


COMMENT DONNER ENVIE AUX BÉNÉVOLES DE S'ENGAGER, PUIS DE RESTER ?

Durée : 6h

OBJECTIF : Organiser son association pour mieux appréhender l'engagement.

CONTENUS : Disposer d'outils simples et efficaces travaillés à partir du projet ou de l'objet associatif.



MODULE 14

POLITIQUES PUBLIQUES ET ORGANISATION DES TERRITOIRES



QUELLES SONT LES COMPÉTENCES TERRITORIALES ?

Durée : 9h

OBJECTIF : Être capable d'identifier les différents acteurs et leurs compétences respectives, identifier et comprendre les enjeux des politiques publiques pour mieux positionner son action.

CONTENUS : L'organisation territoriale, les structures d'État, l'administration territoriale, les compétences...

MODULE 15

LES LOCAUX ASSOCIATIFS, OBLIGATIONS, CONTRAINTES ET ACCOMPAGNEMENTS POSSIBLES

Durée : 9h

OBJECTIF : Connaître les obligations et le cadre réglementaire d'accueil dans un ERP (Établissement Recevant du Public), l'appliquer à son association.

CONTENUS : Le statut de l'exploitant et le cadre juridique, les risques, les instances de contrôle et les accompagnements possibles, la loi de 2005 et ses évolutions, l'efficacité énergétique des bâtiments...

MODULE 16

ACCUEILLIR DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAPS DANS SES ACTIVITÉS

Durée : 6h

OBJECTIF : Connaître les différents types de handicaps, savoir s'adapter aux personnes porteuses de handicaps dans un temps d'activité, s'avoir accueillir la personne et s'adapter à son trouble.

CONTENUS : Les différents types de handicaps, mises en situation de handicaps, les locaux, les équipes, auto-diagnostic et plan d'actions...

MAIS QUE FAUT-IL FAIRE POUR PARTICIPER À CES FORMATIONS ?



INFORMATIONS PRATIQUES :



Ces formations s'adressent à l'ensemble des bénévoles quel que soit le secteur d'activité de l'association.

L'inscription est gratuite mais obligatoire.

L'accès aux formations est pris en charge par le Conseil Régional du Grand Est.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée, elle vaudra engagement de votre part à y participer.

Lorsque vous vous inscrivez à une formation, vous vous engagez à participer à la totalité de celle-ci.

Les informations relatives aux dates, horaires et lieux sont en ligne sur le site de Lorraine Mouvement Associatif.

HORAIRES, LIEUX, DATES ET INSCRIPTIONS :
Sur le site de Lorraine Mouvement Associatif.

<https://www.lorrainemouvementassociatif.org/>

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS :
Céline Marchand

Tél : 03 83 18 88 38 ou 06 37 01 93 20

Mail : celine.marchand@lorrainemouvementassociatif.com



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
Lorraine Mouvement associatif

Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 Tomblaine
T. 03 83 18 88 38 - 06 37 01 93 20

www.lorrainemouvementassociatif.org

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE